

Formation complète

Concevoir et animer un programme d'hortithérapie

Un projet de certification attendant à cette formation a été déposé au Répertoire Spécifique de France Compétences.

1- Objectifs et compétences visées

Objectifs principaux :

- ✂ Concevoir un programme d'hortithérapie,
- ✂ Animer des ateliers d'hortithérapie auprès de publics vulnérables sur une année complète

Compétences visées :

- ✂ Analyser le contexte dans lequel s'insère le projet d'hortithérapie, ses atouts et contraintes de faisabilité, afin d'en présenter une synthèse,
- ✂ Identifier les caractéristiques et les besoins du public bénéficiaire et déterminer des objectifs thérapeutiques précis, afin de répondre à une problématique de bien-être/santé pour ce public,
- ✂ Construire un dispositif d'hortithérapie adapté (au public et à la structure commanditaire) et permettant de travailler sur les objectifs thérapeutiques identifiés, à différentes saisons,
- ✂ Anticiper les risques afin d'assurer la sécurité du public bénéficiaire,
- ✂ Mettre en place des indicateurs et un suivi documenté afin d'évaluer la qualité du programme et d'en faire le retour aux parties prenantes,
- ✂ Poser un cadre de fonctionnement structuré et rassurant permettant de dérouler les différentes séquences d'ateliers et d'instaurer un climat de confiance,
- ✂ Pendant l'atelier, choisir et adapter les activités en tenant compte des particularités du groupe, afin de favoriser une dynamique au sein du groupe,
- ✂ Pendant l'atelier, adopter une posture de compréhension empathique et de non-jugement afin de permettre à chacun de se sentir accepté et de s'exprimer avec authenticité,
- ✂ Pendant l'atelier, aider le.s bénéficiaire.s à établir une connexion avec le végétal et avec les éléments thérapeutiques de la nature afin de faciliter la médiation,
- ✂ Suite à l'atelier, noter ses observations et identifier des pistes d'amélioration, afin d'entrer dans une démarche d'amélioration continue

2- Public concerné et prérequis

Prérequis à l'entrée en formation :

- Être professionnel du soin ou du travail social (psychologue, IDE, psychomotricien, animateur, éducateur...) avec un projet d'accompagnement des personnes par l'hortithérapie
OU
- Être en reconversion professionnelle avec un projet d'accompagnement des personnes par l'hortithérapie

Prérequis techniques :

- Certaines séances ont lieu en visioconférence, via la plateforme Zoom. Afin de suivre ces séances dans de bonnes conditions, le stagiaire doit avoir accès à **une connexion internet stable et suffisante**. Il est également fortement recommandé de suivre ces séances depuis **un ordinateur ou une tablette** (et non depuis un téléphone).
Pour toute question, merci de contacter Laure Bentze au 07 69 44 15 80 ou par mail : LB@terrhappy.fr

Prérequis à la certification : Le projet de certification s'adresse aux professionnels du soin ou du travail social :

- Professions de la santé (docteurs en médecine, ergothérapeutes, psychomotriciens, IDE, aide-soignants...) telles que recensées sur le site <https://www.vie-publique.fr/>
- Psychothérapeutes (psychologues, psychanalystes, psychiatres)
- Professions du travail social (éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs éducateurs ...), telles que recensés sur le site <https://solidarites.gouv.fr/metiers>

3- Accessibilité et handicap



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour toute question concernant les adaptations de la formation et les financements possibles,

merci de contacter le Référent Handicap interne : Laure Bentze / Mail : LB@terrhappy.fr / Tél : 07 69 44 15 80

4- Déroulement

La formation se déroule en DEUX CYCLES :

Le cycle d'initiation à l'hortithérapie dans lequel toutes les bases théoriques sont posées (bienfaits nature/santé, qu'est-ce qu'un jardin thérapeutique?, comment se déroule un atelier d'hortithérapie?, Qu'est-ce qu'une plante?) et un travail sur projet est amorcé.

Ce cycle compte 21 heures de cours en modalités présentiels et/ou distancielles (voir brochures « Initiation à l'hortithérapie»). Le travail sur projet avec restitution orale en distanciel est exigé pour accéder au cycle suivant.

Remarque : *Des équivalences pourront être accordées à toute personne ayant validé une formation d'initiation à l'hortithérapie avec un autre organisme. Dans ce cas, le programme suivi sera examiné et des rattrapages pourront être proposés sur certains thèmes. Cependant, le travail sur projet et sa restitution orale restent obligatoires.*

Le cycle d'approfondissement permet d'acquérir les compétences dans l'organisation et le suivi d'un programme d'ateliers ainsi que les savoir-faire et savoir-être pour l'animation de ces ateliers.

Ce cycle compte 49 heures de formation en présentiel, un minimum de 6 heures de supervision de groupe en visio ainsi qu'un travail personnel incluant la pratique régulière en autonomie d'ateliers d'hortithérapie et un travail sur projet approfondi.

5- Organisation, dates et durée

Durée totale : 76 h dont 70 h de cours théoriques et 6 heures de supervision en visio / Un travail personnel est requis entre les modules ainsi qu'en fin de formation

Le **cycle d'initiation** peut être réalisé en présentiel, en distanciel ou en modalités mixtes (présentiel/distanciel).

- En présentiel : - 4,5,6 juin 2025 au FAM la Maison des Aulnes (Maule, 78)

- En distanciel ou mixte :

- 8,9,10,11 sept. Puis 29 sept. au 1er octobre 2025

Une session supplémentaire pourra être proposée en fonction de la demande.

Dates ateliers en présentiel : 2 octobre 2025 à l'abbaye de Maubuisson (St Ouen l'Aumône, 95)

OU entièrement à distance

Le **cycle d'approfondissement** est en entrée permanente. Vous pouvez démarrer indifféremment par l'un des 3 modules. Voici les prochaines dates programmées :

Module de printemps 2025 : 14 et 15 mai

Module d'été 2025 : 9,10,11 juillet

Inter-séquence: Pratique en autonomie (guidée) avec restitution et supervision par les formateurs

Module d'automne-hiver 2025 : 16 et 17 octobre

Module de printemps 2026 : 21 et 22 mai (dates à confirmer)

Inter-séquences : Pratiques en autonomie (guidée) avec restitution et supervision par les formateurs

6- Moyens pédagogiques

- 🌿 Cours théoriques
- 🌿 Mise en pratique des techniques et des postures thérapeutiques à chaque module
- 🌿 Co-animation (avec les formateurs) d'ateliers d'hortithérapie auprès de différents publics sur au moins deux jardins thérapeutiques différents (abbaye de Maubuisson et jardin en ESMS des environs)
- 🌿 Analyse de pratique avec une psychologue
- 🌿 Retours d'expérience d'intervenants extérieurs
- 🌿 Pratique en autonomie guidée des compétences acquises
- 🌿 Séances de supervision par les formateurs entre les modules (Trois séances en visio, minimum)
- 🌿 Accès au portail Hortense: référentiel d'activités pour une année complète d'hortithérapie

Nombre de participants : Initiation: 20 maximum / Approfondissement: 12 maximum (voir brochures correspondantes)

7- Equipe pédagogique

Formateurs :

Laure Bentze : Praticienne et formatrice en hortithérapie formée par Mitchell Hewson (Canada), praticienne en relation d'aide, écologue, diplômée ESCP-Europe, conceptrice de jardins de soin, fondatrice et dirigeante de Terr'Happy,

Stéphanie Personne : Hortithérapeute, psychopraticienne formée à l'Approche Centrée sur la Personne, formatrice, docteure en écophysiologie végétale, conceptrice de jardins de soin, fondatrice et dirigeante de Terr'Happy.

Parmi les intervenants :

Céline Mazzoleni : Psychologue clinicienne, animatrice en hortithérapie auprès de patients en oncologie,

Stéphane Lanel : Jardinier de soin certifié en permaculture, BTS production horticole, professeur de yoga, sophrologue, animateur du jardin d'EpiCure depuis 2011,

8- Modalités d'évaluation et certification

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- 1. Le mémoire de fin de formation** : En fin de formation, le candidat remet un mémoire concernant son projet personnel en hortithérapie. Ce mémoire permet d'évaluer l'acquisition de compétences dans le cadre de son projet.
- 2. La mise en situation professionnelle** auto-évaluée : En fin de formation, le candidat conçoit et anime un atelier d'hortithérapie. Il rédige ensuite un rapport d'auto-évaluation sur cet atelier, qui permettra au jury d'évaluer le niveau de maîtrise de certaines compétences.
- 3. La soutenance orale** : Après remise du mémoire et de l'auto-évaluation d'atelier par le candidat, une soutenance a lieu devant un jury d'évaluation.

La certification est acquise pour tout candidat ayant validé chacune des compétences évaluées et obtenu une note minimale de 12/20. En cas de non-validation d'une (ou plusieurs) compétence(s), un rattrapage adéquat sera proposé au candidat.

Tous les stagiaires suivent le même parcours et les mêmes critères d'évaluation.

Il existe cependant deux cas de figure :

1- Les candidats à la certification dont le projet a été déposé auprès du Répertoire Spécifique de France Compétences doivent remplir les prérequis nécessaires (voir page 1) et seront évalués par un jury indépendant.

2- Les candidats ne remplissant pas les prérequis (page 1) seront évalués par un jury qui peut inclure leurs formateurs.

9- Lieux :

Le **cycle d'initiation** peut être réalisé en distanciel ou en présentiel au FAM la Maison des Aulnes à Maule (78).

Le **cycle d'approfondissement** a lieu à l'Abbaye de Maubuisson à St Ouen l'Aumône (95)

Remarque : La visite d'un ESMS partenaire des environs est prévue dans le cycle d'approfondissement.

Les modalités d'accès aux différents sites de formation sont précisées dans la brochure «Dates, programmes et lieux et accès ».

10- Tarifs* 2024

Cycle	Tarif en autofinancement	Tarif Pôle Emploi**	Tarif employeur ou OPCO
Initiation			
En distanciel/mixte	680 €	680 €	819 €
<i>OU en présentiel</i>	798 €	798 €	987 €
Approfondissement			
1^{er} module	874 €	2090 €	1 127 €
2^{ème} module	684 €		882 €
3^{ème} module	532 €		686 €
TOTAL			
Avec Initiation en distanciel/mixte	2 770 €	2 770 €	3 514 €
Avec Initiation en présentiel	2 888 €	2 888 €	3 682 €

* Ces tarifs n'incluent ni repas ni hébergement.

Une formule déjeuner sur place sera proposée aux participants (prévoir 15 € par déjeuner).

* Prix exonérés de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a, 5ème alinéa du Code Général des Impôts

**Après acceptation de la prise en charge par Pôle Emploi, un forfait d'inscription de 50€ sera facturé à la personne inscrite, en supplément du tarif indiqué.

Modalités et délais d'inscription :

Nous vous invitons à vous pré-inscrire. Les formulaires de pré-inscription sont accessibles depuis notre site ou au lien suivant : <https://form.123formbuilder.com/5448833>

À la suite de votre pré-inscription, un formateur prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.

Les inscriptions restent ouvertes tant qu'il reste des places.

Pour toute question, merci de contacter :

Laure Bentze / Stéphanie Personne




Tél : 07 69 44 15 80 / 07 69 16 57 67

Mail: contact@terrhappy.fr

Nos formations 2023 en chiffres

🌿 **101 personnes formées dans l'année** 

🌿 **84 femmes**  **17 hommes** 

🌿 Leur origine : **42 soignant.e.s** formé.e.s en équipe, **sur leur lieu de travail** 
59 personnes formées en regroupement 
dont **34** sont **en reconversion professionnelle** 

🌿 **Nos formations ont répondu aux attentes de 98,5 % * des stagiaires** ★★★
* Calcul sur les 67 questionnaires de satisfaction retournés

🌿 **Taux de réussite aux évaluations** (formation complète en hortithérapie)
100% (sur 6 stagiaires évalués)



Qualiopi 
processus certifié
 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie :
Actions de formation